

Les infrastructures sportives ... un patrimoine «moderne»

GRÉGORY QUIN

«Se voulant le lieu neutre d'affrontements désocialisés, les sports modernes impliquent la création d'espaces et de temps qui leur soient propres. Gymnases, stades, vélodromes sont ces espaces neufs qui cantonnent la pratique sportive dans des sites réservés. À l'inverse des jeux traditionnels installés sur les terrains ordinaires du quotidien, le sport requiert un lieu adéquat, fermé, marqué, retrouvé identique dans son dessin, sinon dans sa taille, d'une ville à l'autre.»

Par ces mots, publiés dans les colonnes de la revue *Le Débat* en 1982, les historiens Roger Chartier et Georges Vigarello soulignent l'importance des espaces de la pratique sportive pour la compréhension des «trajectoires du sport» à travers le temps et tout particulièrement au prisme du caractère très contemporain de l'essor des sports modernes.

Avec la neutralité affichée des compétitions, des corpus de règles à tendance universelle et une temporalité propre et spécifique, les infrastructures sont donc des marqueurs importants pour comprendre le sport. Paradoxalement, au-delà de leurs présences visibles dans nos environnements, les espaces sportifs sont aussi probablement les moins étudiés des processus qui font les sports «modernes». Du côté de l'histoire du sport, l'Événement a souvent recueilli toute l'attention jusqu'à présent ou encore les enjeux organisationnels des compétitions et les trajectoires sociales des athlètes, alors que du côté de l'histoire de l'architecture l'«objet sportif» n'a pas suscité d'amples re-

cherches. De fait, les constructions souvent très utilitaires autour de la pratique sportive (salles de gymnastique scolaire, piscines, pistes pour le cyclisme ou encore patinoires) possèdent un caractère patrimonial singulier qui n'invite pas à une grande considération. Phénomène lié à l'urbanisation, l'essor des sports modernes a pourtant jalonné notre quotidien de ces «cathédrales sportives». De très loin à la ronde, les touristes ou les lausannois-es peuvent apercevoir les mâts d'éclairage du stade de la Pontaise (FIG 1), alors que le bord du lac, à quelques encablures d'Ouchy, accueille la piscine de Bellerive, symbole d'une politique sportive ambitieuse de l'entre-deux-guerres et lieu de rencontre d'une grande partie de la population d'une ville chaque été depuis son inauguration.

Autour de la ville de Lausanne, le présent guide cherche alors à offrir une plongée dans les infrastructures sportives de la commune, dans leurs anecdotes, dans leurs histoires, dans leurs spécificités architecturales. Il s'agit pour nous d'inviter à la redécouverte d'un paysage urbain où le sport s'invite partout et finalement à relire l'histoire d'une ville au prisme du sport.

L'avènement des sports modernes doit être associé aux dynamiques de l'industrialisation, dans le courant de la première moitié du XIX^e siècle, et doit être pensé dans sa diffusion par des citoyens britanniques (surtout des hommes!) qui viennent notamment en Suisse pour compléter leurs études dans un pensionnat de l'arc lémanique ou pour faire des affaires dans le nord du pays, où le triangle Bâle-Berne-St. Gall va connaître la première véritable industrialisation.

Dans l'un des plus anciens documents traitant de sport et conservé aux Archives de la Ville de Lausanne, on peut lire, en 1867, un jeune britannique – Alfred Rodney – s'adressant à la municipalité pour savoir s'il peut avoir accès, avec son équipe, à un parc quelques soirs par semaine pour un entraînement de football. Plusieurs éléments à retenir: il n'existe pas encore d'infrastructures sportives spécifiques (en tout cas pour le football), l'espace public est probablement interdit pour ces pratiques, des joueurs se sont déjà regroupés (peut-être sous forme d'un club? Selon les sources, il existerait un *Lausanne Football and Cricket Club* dès les années 1860) pour pratiquer ensemble.



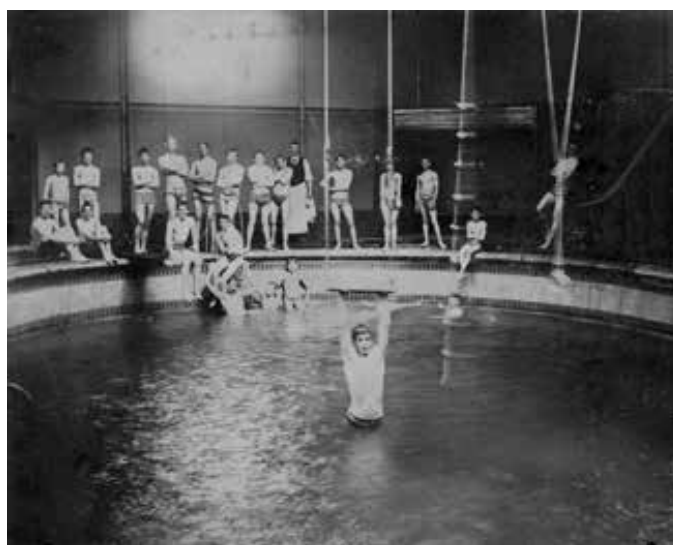
FIG 1 - LE STADE DE LA PONTAISE, LA VILLE ET LES ALPES, 1954 (MUSÉE SUISSE DU SPORT, COLLECTION ICONOGRAPHIQUE DE LA FÉDÉRATION SUISSE DE GYMNASTIQUE)



FIG 2 - VUE DE LA SALLE DE GYMNASTIQUE DU COLLÈGE DE PRÉLAZ, 1909 (MHL)



FIG 3 - VUE PARTIELLE DE L'INTÉRIEUR DE LA PISCINE HALDIMAND, VERS 1910 (MHL)



Pour autant, il faudra encore attendre quelques décennies avant de voir de véritables infrastructures mises en place pour le football. Ce sont d'abord les gymnastes qui vont développer des espaces de pratique. D'abord pratiquée en extérieur, sur le modèle de la «place de gymnastique de Jahn», la gymnastique va connaître un véritable essor quantitatif dès les années 1860 et l'obligation de la gymnastique en cadre scolaire, fixée par l'ordonnance militaire fédérale de 1874, va encore accélérer le phénomène de construction de bâtiments dédiés dans ou à côté des écoles (FIG 2).

A cette même époque, les établissements de bains, aux abords du lac à Ouchy ou en ville avec la buanderie sur la place de la Riponne, peuvent aussi être considérés comme des infrastructures sportives, même si leur vocation est d'abord hygiénique et que l'eau continue d'exercer de la crainte plus que de l'attrait. Dans les faits, ce n'est que lors du transfert de la buanderie de la Riponne, devant les bains Haldimand, vers la place du Nord en 1893 qu'une piscine chauffée sera mise à disposition des lausannois-es (FIG 3). Mais on n'y vient pas nécessairement pour «faire des longueurs», plutôt pour se laver et s'exercer à quelques balbutiements de natation.

C'est du reste dans ces mêmes années, du tournant vers le XX^e siècle que l'on trace les premières lignes de terrain de football, et à Beaulieu, sur les espaces situés sous la caserne de la Pontaise, ont lieu les premières rencontres (FIG 4). Des terrains existent aussi «sous gare», autour du crêt de Montriond, à Montchoisi ou encore à l'Ouest de la ville, où l'urbanisation n'est pas encore très importante à cette époque. Du reste, l'un des premiers clubs de la ville, fondé en 1896, s'appelle alors le FC Montriond et ses rencontres se déroulent probablement autour du crêt éponyme.

Dans la première moitié du vingtième siècle, deux phénomènes vont participer à un véritable boom de la construction d'infrastructures sportives: la démocratisation (ou massification) des pratiques et la spectacularisation de la pratique d'élite, les deux phénomènes s'entraînant l'un l'autre. Évidemment, la massification de la pratique implique de nombreuses constructions pour



FIG 4 - MATCH DE FOOTBALL À
BEAULIEU EN 1893 (MHL)

FIG 5 - LE STADE DE LA
PONTAISE (EN CONSTRUCTION)
ACCUEILLE LES ÉPREUVES DES
JEUX NATIONAUX DE LA FÊTE
FÉDÉRALE DE GYMNASTIQUE DE
1951 (MUSÉE SUISSE DU SPORT,
COLLECTION ICONOGRAPHIQUE
DU JOURNAL *TIP*)



satisfaire les nouveaux pratiquants et les nouvelles pratiquantes – les femmes commençant très lentement à avoir accès à certains sports –, ce sont alors de nombreuses salles de gymnastique, pistes d'athlétisme, patinoires, piscines qui vont voir le jour. Lausanne ne fait pas figure d'exception, tant le phénomène touche l'ensemble du monde occidental à cette époque. Cependant, c'est la spectacularisation du sport dans ces mêmes années 1920 et 1930 qui va entraîner une vraie révolution pour les infrastructures sportives. En effet, qui dit spectacle, dit spectateurs et spectatrices, et donc création de tribunes. A partir de ces années, pour les sports en voie de spectacularisation – notamment le football, mais aussi le cyclisme – les infrastructures ne servent plus simplement à la pratique, elles deviennent des lieux où l'on vient voir le sport. Vélodromes, patinoires et stades peuvent alors accueillir parfois plusieurs dizaines de milliers de personnes et leur empreinte urbaine s'accroît. Ce sont de véritables «cathédrales sportives».

Devenue siège du *Comité International Olympique* durant la Première Guerre mondiale, en 1915, Lausanne va aussi organiser des événements sportifs importants, pour lesquels des infrastructures seront construites, notamment le Stade Olympique de la Pontaise. Ce dernier résonne ainsi de deux événements qui ont lieu en 1951 et en 1954, respectivement la Fête fédérale de gymnastique et la Coupe du monde de football. Planifié pour la Coupe du monde de football, le stade encore en travaux sert pourtant déjà pendant la Fête fédérale de gymnastique, notamment pour accueillir les épreuves dites des «jeux nationaux», soit le lancer de pierre et la lutte suisse (FIG 5). La «Coupe



du monde 1954» est incontestablement à l'époque – et peut-être jusqu'à nos jours – le plus grand événement sportif que la ville ait connu, et le stade l'un des joyaux de l'organisation helvétique. Du reste, l'équipe suisse de football s'y sent bien, puisqu'elle bat l'Italie 2 buts à 1, avant de passer à côté d'un exploit en quarts de finale et une défaite 7 buts à 5 contre l'Autriche. Un record de buts en un seul match de Coupe du monde! Si le stade de la Pontaise doit aussi servir pour les Jeux Olympiques de 1960, cette candidature ne sera pas couronnée de succès et le «Stade Olympique» ne verra pas les Jeux, restant avant tout un stade de football, au moins jusqu'au développement du meeting d'athlétisme de Lausanne et à son installation dans le stade dans le courant des années 1980.

Depuis 1954, le sport continue sa massification et la spectacularisation reste un invariant, mais force est de constater qu'il se diversifie aussi toujours davantage. Le triptyque «football-gymnastique-ski» s'enrichit régulièrement de nouvelles innovations. Les salles de gymnastique ne servent plus uniquement à la gymnastique de société ou à l'enseignement de l'éducation physique scolaire, on y pratique aussi de plus en plus des sports de balle comme le basketball ou le volleyball, la natation exige de plus en plus de piscines, alors que la scène du hockey (sur glace ou sur d'autres surfaces) se développe rapidement.

En outre, bien que cela soit tardif, soulignons aussi que c'est à travers la première véritable «loi fédérale encourageant la gymnastique et le sports», votée le 17 mars 1972, que l'obligation d'éducation physique à l'école est

étendue aux jeunes filles – une année après l’ouverture du droit de vote au niveau fédéral pour les citoyennes helvétiques – et que la formation sportive est modifiée par l’invention de *Jeunesse+Sport*. Les besoins en infrastructures deviennent toujours plus importants et les pouvoirs publics peinent à suivre, et c’est aussi ce qui va faire l’objet des premières tâches d’un service communal des sports qui se développe fortement dans les années 1970 et 1980.

En effet, selon la règle constitutionnelle de la subsidiarité, en Suisse, une collectivité du niveau supérieur ne doit se saisir d’une tâche que si la collectivité du niveau inférieur n’est pas en mesure de s’en acquitter, or pour les infrastructures sportives, ce sont les communes qui sont en responsabilité très largement. Bien évidemment, les salles de gymnastique scolaire sont à la charge des communes, mais les patinoires, les piscines, les terrains de football aussi et ce sont souvent de notoriété publique des sources de dépenses importantes, à la fois pour la construction, mais aussi ensuite pour l’entretien et les rénovations. De fait, au début du XXI^e siècle encore, l’obligation fédérale faite aux cantons de donner trois périodes d’éducation physique et sportive à leur jeunesse, durant toute la scolarité obligatoire, n’est pas respectée, et c’est faute d’infrastructures en nombre et en taille suffisantes. Les communes sont bien évidemment responsables – en partie – mais c’est aussi faute d’un soutien politique global et d’une véritable vision pour la promotion du sport, laquelle doit se baser sur les espaces offerts pour pratiquer.

Devenues parfois l’objet de partenariats «public-privé», où les coûts sont à l’autorité publique et les profits économiques aux investisseurs privés, les infrastructures sportives peuvent aussi recevoir du soutien de la part du Canton – lorsqu’elles représentent un intérêt régional – et même de la Confédération – lorsqu’elles possèdent un intérêt national. La Confédération possède du reste un instrument de soutien, le CISIN (pour «Conception des Infrastructures Sportives d’Importance Nationale») depuis les années 1990, et c’est d’ailleurs grâce à cet outil que la Suisse a pu organiser le Championnat d’Europe de football en 2008, même si Lausanne n’a pas accueilli de rencontres dans son stade de la Pontaise. À Lausanne au tournant des années 2000, il ne faut pas

omettre de parler du projet «Métamorphose» dont l'impact sur les infrastructures sportives est majeur, avec notamment la construction d'un nouveau stade de football sur les hauts de Lausanne à quelques hectomètres de la Pontaise.

Outre les exemples déjà évoqués, cette histoire du sport qui se dessine à travers son architecture, les infrastructures sportives possèdent aussi des capacités explicatives de nombreux phénomènes et succès sportifs. Ainsi, la question «Comment Federer?» ou «Pourquoi Federer?» trouve-t-elle une bonne réponse dans une analyse fine du développement des terrains de tennis couverts en Suisse dans les années 1970 et 1980. En effet, l'inventaire fédéral produit par l'École fédérale de sport de Macolin en 1975 ne recense qu'une petite centaine de terrains couverts à travers toute la Suisse. Onze ans plus tard, dans le même inventaire actualisé, ce sont près de 1000 terrains couverts qui sont disponibles pour les amatrices et les amateurs de petite balle jaune. De quoi doper la pratique de monsieur et madame «tout le monde», mais aussi de créer les conditions d'entraînements plus continus autour de ces nouveaux terrains. Celui qui croit en un «don» de Roger Federer ne se laissera peut-être pas convaincre, mais dans un pays où la période qui va d'octobre à avril ne permet pas facilement d'imaginer jouer au tennis en extérieur, ce ne sont pas les Jakob Hlasek, Marc Rosset ou Martina Hingis qui ont pu se plaindre de ces nouvelles infrastructures.

Bien évidemment, ce guide n'est pas exhaustif, des infrastructures n'ont pas pu être intégrées, faute de traces laissées après leurs disparitions, faute de place aussi dans l'ouvrage, mais aussi car depuis quelques décennies, l'émergence des sports dits «fun» – le roller, le skateboard, le parkour – casse à nouveau les définitions classiques des espaces «réservés et propres» à certaines disciplines. La ville, le mobilier urbain, les bords de trottoir, une rue en pente, les berges du lac deviennent alors des nouveaux terrains de jeu, des nouveaux terrains de sport, et ce ne sont pas les Lausannois·es qui ont emprunté la rue du Petit-Chêne à ski ou en luge un matin de février 1985 qui peuvent s'en plaindre, car finalement c'est la ville elle-même qui est devenue une infrastructure sportive.